Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Académie de police de Savatan: partenariat prolongé au-delà de 2014

Les cantons du Valais, de Vaud et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ont décidé de prolonger leur partenariat dans le cadre de l'Académie de police de Savatan. Les trois partenaires se sont entendus pour conférer au centre de formation un statut juridique propre. Ceci illustre l'esprit du Réseau national de sécurité prôné par le dernier Rapport sur la politique de sécurité.

Cette décision a été prise sur la base des conclusions du groupe de travail mixte instauré par le conseiller fédéral Ueli Maurer en septembre 2010. Composé de représentants de la Confédération et des cantons du Valais et de Vaud, celui-ci a analysé la future configuration de l'Académie de police de Savatan. La convention actuellement en vigueur entre les trois partenaires et qui prend fin en décembre 2014 sera reconduite en attendant le nouveau statut de l'Académie.

Conformément à la décision prise conjointement par le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS et les conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Esther Waeber-Kalbermatten, respectivement en charge de la sécurité des cantons de Vaud et du Valais, l'Académie de la police sera maintenue dans ses installations actuelles et dotée, d'ici 2019 au plus tard, d'un statut juridique propre. Celui-ci sera conçu de manière à permettre à d'autres cantons d'adhérer selon leurs besoins. La nouvelle entité juridique jouira d'un droit de superficie sur le site militaire de Savatan. L'objectif est de garantir le développement à long terme d'un centre de formation commun et de développer les synergies entre les forces de sécurité civile, l'Armée et les autres partenaires.

La décision prise est conforme à l'esprit du Réseau national de sécurité prôné par le dernier rapport sur la politique de sécurité. Celui-ci vise à jeter les bases opérationnelles d'une meilleure coopération entre les cantons et la Confédération dans ce domaine. Les installations actuellement occupées par l'Académie de police bénéficieront d'investissements en vue d'une réfection et d'une meilleure adaptation aux besoins de la formation de police. Les partenaires de l'Académie discuteront du financement nécessaire et de sa clé de répartition.

L'Académie de police de Savatan a été créée en 2005. Elle dispose d'une trentaine de collaborateurs et a développé un important réseau d'intervenants, dans les milieux professionnels et académiques. Il s'agit d'une école bilingue, français/allemand. Chaque année, plus de cent aspirants de police provenant des polices cantonales et municipales valaisannes et vaudoises sont formés sur le site. Cette année, cinq aspirants issus de la sécurité militaire les ont rejoints. L'Académie forme également des assistants de sécurité publique des cantons de Genève et Vaud. Elle a développé bon nombre de formations spécialisées, comme par exemple la gestion de crise, et des partenariats internationaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 juin 2011

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 079 808 54 83 Silvia Steidle, porte-parole du DDPS, 031 324 50 86 Alain Bergonzoli, directeur de l'Académie de police de Savatan, 079 808 50 91